

LE PRESIDENT

EPFL Présidence
Patrick Aebischer
Bâtiment CE - 3.316
Station 1
CH 1015 Lausanne

Téléphone : + 41 21 693 70 01
Fax : + 41 21 693 70 10
E-mail : patrick.aebischer@epfl.ch
Site web : www.epfl.ch



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Aux personnes concernées selon liste
ci-dessous

Lausanne, le 27 mars 2012

Convention d'objectifs 2013-2016 : Mise en consultation

Mesdames, Messieurs,

La Convention d'objectif 2013-2016 de l'EPFL que nous vous soumettons en consultation définit les buts spécifiques aux travers desquels l'EPFL contribue à accomplir le Mandat de prestation du Conseil fédéral au domaine des EPF pour les années 2013 à 2016 (message FRI 2013-2016). Elle constitue la suite logique du Plan de développement 2012-2013 de l'EPFL, qui a été soumis en consultation en mai 2011.

Cette version de la convention a été examinée par le Conseil des EPF lors de sa séance du 7/8 mars 2012, elle devra être définitivement approuvée lors de la séance du mois de septembre (26/27 septembre 2012).

Ce document représente un équilibre entre notre volonté d'assurer notre autonomie et l'exigence de définir des buts qui s'inscrivent dans le mandat de prestation du Conseil fédéral. La structure de la convention est d'ailleurs basée sur le mandat en question et le canevas a été donné par le CEPF.

La responsable de cette consultation est Mme Kristin Becker, à laquelle vous pouvez vous adresser pour toute question relative à cet objet (tél. 327 61, kristin.becker@epfl.ch). Une version électronique du document ainsi que du message FRI contenant le mandat de prestation (10.3, pages 239-247) est disponible sur le site internet de l'Assemblée d'Ecole (<http://ae.epfl.ch/conventionObjectifs>). Nous vous prions de faire parvenir vos remarques et propositions à l'Assemblée d'Ecole jusqu'au

lundi 21 mai 2012

par E-mail au Secrétariat AE, Mme J. Vassalli (jocelyne.vassalli@epfl.ch).

Une synthèse des réponses sera effectuée entre le 22 et le 24 mai 2012 et l'Assemblée d'école prendra position sur cet objet lors de sa séance du 29 mai prochain. La Direction se prononcera lors de sa séance du 26 juin et communiquera par la suite ses commentaires sur les principales propositions et avis.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce document, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Aebischer'.

Prof. Patrick Aebischer
Président

Annexes : calendrier de consultation et liste de distribution

Calendrier :

- 02.04.12 Annonce du lancement de la consultation interne
- 21.05.12 Retour des prises de position à l'AE
- 24.05.12 Synthèse des résultats de la consultation pour l'AE
- 12.06.12 Transmission de la prise de position de l'AE et des résultats de la consultation à la Direction de l'EPFL
- 26.06.12 Décision par la Direction de l'EPFL et transmission au CEPF

Organes consultés :

Assemblée d'Ecole

APEL

ACIDE

APC

ACC

AGEPOLY

Conseils de facultés et collèges

Conférence du corps enseignant

Services centraux, par la voie de leur Vice-président et leur délégué